



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C.-19)*, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Chapais qui se tiendra le **18 mai, à 19 h**, à la salle du conseil au 145, boulevard Springer, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2020

DONNÉ À CHAPAIS, ce 7^e jour du mois de mai 2020.

Mariève Bernier
Directrice générale et greffière